

Langue française et communauté scientifique

Odile CANALE

Bonjour. Je voudrais remercier M Eluerd et toute l'équipe de la Biennale de m'avoir invitée à intervenir à ce colloque, ce qui est aussi pour moi l'occasion de découvrir Sofia. Je dois dire que j'ai été particulièrement intéressée par les interventions des personnalités venant d'Albanie, de Croatie, de Macédoine, de Roumanie et de Bulgarie qui ont toutes témoigné d'une francophonie ancienne et vivace dans les Balkans, ce que peu de Français savent.

Pour ce qui concerne mon sujet d'aujourd'hui, je commencerai par vous présenter le service du ministère de la culture que je représente: la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Celle-ci a pour mission de mettre en oeuvre la politique linguistique de la France. Elle est notamment chargée de l'application de la loi Toubon de 1994, a une activité de veille et de conseil aux particuliers, professionnels et administrations et est chargée de rédiger le rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française. Elle organise les sessions de la commission générale de terminologie, a une mission de sensibilisation des publics, soutient les actions visant à développer la maîtrise du français et s'attache à promouvoir les langues de France.

Je vais d'abord vous exposer le cadre légal existant en France, puis je centrerai mon propos sur l'enquête ELVIRE sur la recherche publique en France dont les résultats viennent d'être connus.

A. Le cadre légal

L'article 6 de la loi impose aux organisateurs français de manifestations, congrès ou colloques internationaux se tenant en France, trois obligations :

- > tout participant doit pouvoir s'exprimer en français ;

- > les documents de présentation du programme doivent exister en français ;

- > les documents préparatoires ou de travail remis aux participants doivent faire au moins l'objet d'un résumé en français, ainsi que les textes ou interventions figurant dans les actes ou comptes rendus de travaux publiés postérieurement à la manifestation.

En outre, lorsque ce sont des personnes publiques qui ont l'initiative de ces manifestations, un dispositif de traduction, simultanée ou consécutive, doit être mis en place.

Un constat

Malgré cette législation, le contexte est depuis une dizaine d'années de plus en plus défavorable à la présence du français dans les grandes rencontres scientifiques internationales. La situation des publications n'est guère meilleure. Partout on entend que l'anglais domine tout, que la tendance s'accélère, que si l'on n'y prend garde, la langue française connaîtra (comme les langues scandinaves) des pertes de fonctionnalité s'il n'y a plus de recherche en français etc.

La communauté des chercheurs s'est elle-même émue de cet état de fait. En 2008, dans une lettre ouverte à l'agence d'évaluation de la recherche scientifique (AERES), les chercheurs ont posé la question: « les scientifiques doivent-ils continuer à écrire en français? ». Cette pétition a recueilli la signature de près de 10 000 chercheurs. Son objectif est de montrer, selon ses signataires que la communauté scientifique francophone a encore la capacité de penser dans sa langue. Les chercheurs, par ce geste, entendent signifier qu'à l'heure actuelle, un article, un livre écrits en français ne sont pas pris en compte dans leur évaluation.

De même, le problème se pose pour les appels d'offres rédigés en anglais et auxquels il est demandé de répondre en anglais (à cet égard, l'Agence nationale de la recherche créée en 2006, n'est pas exemplaire).

Le ministère de la culture (DGLFLF) a tenté de répondre à la demande des chercheurs qui souhaitent pouvoir s'exprimer en français à l'occasion de colloques en créant le Fonds Pascal qui est un dispositif d'aide à l'interprétation dans les colloques scientifiques. Ce fond existe depuis trois ans et fonctionne bien mais il n'est pas suffisant pour enrayer la tendance.

Nous avons donc décidé de lancer une étude permettant de faire un état des lieux pour permettre aux pouvoirs publics, sur cette base, de mener une réflexion et d'orienter la politique linguistique du gouvernement.

B. Une enquête sans précédent

L'objectif de l'enquête Elvire (Étude sur l'usage des Langues Vivantes dans la REcherche publique en France) est de donner une description réaliste et représentative des pratiques linguistiques dans le monde de la recherche en France. Elle est due à l'initiative et au partenariat du ministère de la Culture (Département des études, de la prospective et des statistiques) et de l'Institut national d'études démographiques (INED). La communauté scientifique a été consultée sur une grande échelle à l'aide de deux questionnaires distincts: l'un réservé aux responsables d'institutions scientifiques et d'unités de recherche (environ 2000 réponses), l'autre aux chercheurs proprement dits (environ 9000 réponses dont 8900

exploitables). Avec cette enquête sans équivalent, il s'agissait d'évaluer la place actuelle du français et des autres langues dans les diverses disciplines, de caractériser les évolutions récentes et à venir, de décrire les exigences et les contraintes qui poussent aujourd'hui les scientifiques à utiliser une langue de communication comme langue de travail, de mesurer l'impact réel des actions de soutien à la langue française et de savoir enfin comment les milieux de la recherche perçoivent la législation sur l'usage des langues.

1.

L'anglais reconnu langue internationale, avec une exception pour les sciences de l'homme et de la société

Plus encore que les directeurs de laboratoire, les chercheurs et enseignants-chercheurs déclarent que « la langue internationale la plus utilisée » dans leur domaine de recherche est l'anglais : 92 % (contre 88 % pour les directeurs).

La prépondérance du français est reconnue par 5 % seulement des chercheurs, celle des autres langues par 3 % (dans l'ordre : allemand, espagnol, italien, portugais, russe, arabe). Ce n'est pas une surprise!

Les variations sont fortes d'une discipline à l'autre. La reconnaissance de l'anglais comme langue internationale à l'exclusion du français est maximale en physique (82 %), recherche biomédicale (73 %), sciences de l'univers (72 %), sciences de l'environnement (72 %), chimie (71 %) ; elle décline dans les sciences de l'ingénieur (67 %) et chute à 52 % dans les mathématiques, en raison de la vitalité de l'école française dans ce domaine. Dans les sciences de l'homme et de la société (SHS), la domination de l'anglais sans aucune mention du français recule à 34 %.

Il n'empêche que 80 % des chercheurs en SHS reconnaissent la domination relative de

l'anglais comme première langue internationale du domaine.

Dans les disciplines de SHS, l'anglais domine la scène internationale mais la propension des chercheurs à reconnaître son hégémonie exclusive (sans mention du français) varie fortement. Elle est proche de 55 % dans des disciplines comme l'économie et la gestion, la psychologie et les sciences de la communication ; elle faiblit chez les juristes (26 %) ; elle est au plus bas dans les arts et en histoire (20 % et 22 %), car ces dernières disciplines font encore une place, même minoritaire, à d'autres langues européennes. Quant aux autres disciplines (sociologie, anthropologie, géographie, philosophie, sciences de l'éducation), elles occupent une position intermédiaire : 33 % à 38 % des chercheurs les voient dominées exclusivement par l'anglais.

2) Des pratiques quotidiennes plus variées

L'enquête Elvire détaille les pratiques linguistiques des chercheurs en passant en revue la consultation de documents écrits, l'échange oral avec des collègues, les publications, l'intervention dans des rencontres internationales, l'enseignement, le recours aux traductions. Par rapport aux déclarations générales sur les langues qui dominent la scène internationale, les pratiques quotidiennes se situent en-deçà.

Seuls 22 % des chercheurs disent utiliser une langue étrangère « souvent », voire « tous les jours ou presque » pour communiquer avec des collègues de leur propre unité de recherche. La proportion culmine à 43 % chez les physiciens, avoisine 30 % dans la plupart des sciences dures mais recule à 20 % chez les sciences de l'ingénieur et descend à 14 % chez les mathématiciens, qui se retrouvent ainsi au même niveau que les SHS : 13 % en moyenne. Au sein des SHS, les discussions fréquentes en langue étrangère avec les collègues de son unité varient assez peu, à l'exception des disciplines artistiques, où elles culminent à 21 %.

L'usage des langues étrangères pour communiquer avec des collègues est logiquement plus intense quand on travaille hors de son unité de recherche : 39 % des chercheurs disent le pratiquer « souvent » ou « tous les jours », la proportion étant quasiment la même dans les

sciences dures et les SHS.

Sans entrer dans le détail de toutes les pratiques, on peut résumer les faits par un indicateur synthétique, la fréquence à laquelle un chercheur déclare « utiliser une langue étrangère » dans ses activités de recherche, que ce soit à l'écrit ou à l'oral : 63 % disent le faire « quotidiennement ou presque ». Très constante jusqu'à 55 ans, cette fréquence baisse dans les générations plus anciennes. Elle est plus intense dans les organismes de recherche qu'à l'Université (15 points d'écart en moyenne). Elle culmine à 79 % chez les physiciens, suivis des biologistes (76 %) ; elle est au plus bas en SHS (47 %), avec un étiage à 31 % chez les juristes et à 30 % dans les sciences de l'éducation.

3) Maîtrise des langues et besoins de formation

L'enquête Elvire ne comporte aucun test linguistique. Elle apporte néanmoins des informations précieuses par les variations significatives qu'elle met en évidence. Les chercheurs interrogés pouvaient déclarer jusqu'à sept langues de recherche différentes. Les données recueillies permettent d'analyser la variation des degrés de maîtrise jusqu'à six langues étrangères incluses, la première étant l'anglais dans l'immense majorité des cas. Si 3 % seulement des chercheurs disent éprouver des difficultés pour lire la première langue, la proportion monte à 24 % pour la deuxième (l'allemand), 34 % pour la troisième (l'espagnol) et 40 % au moins pour les suivantes. Quand on passe de la compréhension écrite à la compréhension orale, les difficultés atteignent déjà 18 % pour la première langue, 39 % pour la seconde et 52 % pour la troisième .

Il est encore plus difficile de s'exprimer oralement dans ces langues de recherche : 29 % ont du mal à parler la première langue (à savoir l'anglais)

, 49 % la deuxième, etc.

Plus difficile encore : l'écriture. Écrire la première langue pose déjà des problèmes à 29 % des chercheurs

, la seconde à 60 %, la troisième à 80 % (42 % des chercheurs reconnaissant même qu'ils ne l'écrivent « pas du tout »).

Interrogés sur la question de savoir s'ils se sentaient limités dans le maniement des langues étrangères de recherche, 37 % des chercheurs disent que non ou qu'ils ne sont pas

concernés, **42 % disent éprouver des limites en anglais uniquement**, avec ou sans anglais.

Face à ces difficultés, 55 % des chercheurs disent n'avoir pas « cherché à améliorer [leurs] connaissances en langues en 2007 et 2008 afin de mieux poursuivre [leurs] activités de recherche » ;

32 % disent l'avoir tenté mais uniquement pour l'anglais, et 13 % pour d'autres langues. Très centrés sur l'anglais, ces efforts de perfectionnement ne pourront que renforcer à l'avenir la place privilégiée de l'anglais comme langue de recherche.

Il est révélateur que le sentiment d'être limité uniquement en anglais atteint son maximum (soit 52 %) chez les chercheurs du domaine biomédical, pourtant déjà très anglophones, ainsi que chez les économistes et les psychologues. Il est au minimum chez les philosophes (17 %) et les historiens (16 %), qui sont également les chercheurs ayant mené le moins d'actions pour améliorer leur niveau de langue, alors que les juristes, dont on a vu qu'ils étaient des usagers peu intenses, ont un niveau de demande deux fois plus élevé, en raison sans doute de l'évolution internationale de leur discipline.

4) L'existence d'une « école de pensée française » intensifie l'usage du français

Enfin, l'enquête Elvire a repris dans le volet Individus la question déjà posée dans le volet Unités de recherche :

« Existe-t-il dans votre domaine une "école de pensée française" ? », complétée par une nouvelle question : « si oui, vous sentez-vous proche de cette école ? ». 26 % des chercheurs n'ont pas su répondre, 40 % ont déclaré qu'une telle école n'existait pas, 6 % qu'il en existait une mais qu'ils n'en faisaient pas partie et 27 % qu'ils s'en sentaient proches.

Au sein des sciences exactes, les mathématiques se détachent nettement par la proximité affichée à une école française (41 % des chercheurs), ce qu'on peut mettre en relation avec la place singulière du français comme langue internationale des mathématiciens. A cet égard, je souhaiterais évoquer ici Laurent Lafforgue, lauréat de la médaille Fields que j'avais eu la

chance d'écouter lors de son intervention dans le cadre de la Biennale à la Sorbonne et qui est un véritable militant de la langue française et de l'étude des « humanités ».

Les chercheurs des SHS sont 48 % à se sentir proches d'une « école de pensée française », la proportion culminant à 57 % chez les juristes, suivis des historiens, des anthropologues, des sociologues et des géographes (55 %), tandis que sont au plus bas les économistes (31 %) et les psychologues (37 %).

Quand on leur demande « Selon vous, quel serait l'effet de la progression ou du recul du français sur la diffusion internationale de cette école ? », 29 % des chercheurs pensent que l'effet serait nul, 42 % pensent que la diffusion internationale de l'école souffrirait du recul du français, 25 % qu'elle gagnerait, au contraire, à la progression de l'anglais, 3 % restant sans opinion.

Du côté des publications, on constate que 45% des articles sont publiés uniquement en anglais et c'est bien ce caractère exclusif qui est le plus préoccupant. Des cours sont donnés, des séminaires tenus et des recrutements effectués avec pour critère la connaissance de la seule langue anglaise.

L'enquête Elvire a révélé que **85% des directeurs de laboratoire et de leurs chercheurs connaissent peu ou pas du tout les dispositions prévues par la loi.**

En outre

88% d'entre eux estiment irréversible l'hégémonie de l'anglais comme langue scientifique internationale et restent sceptiques sur les capacités du législateur à infléchir cette évolution.

Les enseignements détaillés recueillis à l'occasion de l'enquête Elvire feront l'objet d'une publication d'ici la fin de l'année et donneront lieu à une communication particulière (séminaire de réflexion, communiqué de presse).

C. Un enjeu international

1) Une préoccupation francophone

Le colloque international organisé par la délégation à la langue française de Suisse romande à l'université de Genève en mars 2009, a permis de souligner que les partenaires francophones partageaient une préoccupation commune.

Il s'agissait de recueillir l'avis d'enseignants et de chercheurs de divers horizons sur « Le français dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique ». Pour les chercheurs, la question est de savoir si l'écriture scientifique constitue un monde à part nécessitant une langue hypercentrale qui actuellement serait l'anglais. Les participants se sont demandé si, dans l'élaboration et l'appropriation des savoirs scientifiques, une seule langue pouvait confisquer les connaissances et asseoir son hégémonie définitive.

Faire d'une seule langue le réceptacle du savoir scientifique, c'est accroître les risques de dogmatisme et conduire à un appauvrissement de la qualité des travaux. La nécessité d'encourager une plus grande diversité linguistique dans la recherche scientifique est ainsi apparue. Pour ce faire, des dispositifs incluant l'usage d'outils de haute technologie existent et peuvent faciliter la traduction et l'interprétation. Enfin, une interrogation fondamentale s'est fait jour: à quels savoirs et à quelles vérités les scientifiques veulent-ils parvenir et de quelle manière veulent-ils les transmettre ?

2) Une enquête britannique édifiante

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots de l'enquête confiée par l'Académie britannique à RAND Europe* sur la question des langues dans l'enseignement et la recherche britannique. Les insuffisances en matière d'apprentissage et de maîtrise des langues au Royaume-Uni se font cruellement ressentir. L'Académie s'inquiète des dommages causés à la reconnaissance

internationale des chercheurs britanniques. Le manque de compétences linguistiques dans l'enseignement secondaire et supérieur dévalorise les travaux de recherche, affecte les capacités du Royaume-Uni à la compétition internationale et nuit à la promotion des intérêts britanniques. On sait que depuis quelques années l'apprentissage des langues est devenu optionnel dans le système scolaire britannique. Depuis sept ans, un tiers des départements de langues à l'université a fermé. Les mentions accordées aux recherches de niveau doctoral sont systématiquement moins bonnes lorsque les fonds et travaux étrangers (en général non traduits) n'ont pu être mis à contribution. Cela favorise le recrutement des chercheurs non-natifs du Royaume-Uni et mieux équipés en langues. L'Académie note que pendant ce temps-là, la plupart des pays européens ont intensifié l'enseignement des langues.

Ces conclusions qui rejoignent sur beaucoup de points les nôtres ne peuvent que nous encourager à poursuivre nos efforts en faveur d'une Europe multilingue.

Je vous remercie.

* Enquête réalisée par RAND EUROPE à la demande de British Academy

« Language matters – the supply of and demand for UK born and educated academic researchers with skills in languages other than

English » - Ruth Levitt, Barbara Janta, Ala'a Shehabi, Daniel Jones, Elisabeth Valentini – Janvier 2009

Disponible sur le site www.britac.ac.uk